

COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU CAMBRESIS

L'an deux mille vingt-trois, le onze juillet à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte du PETER du Pays du Cambresis s'est réuni, à l'espace Cambresis à Cambrai sur convocation qui lui a été adressée le quatre juillet deux mille vingt-trois, en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY. (Délibérations avec condition de quorum)

MEMBRES PRESENTS : (48- 37 Titulaires et 11 suppléants)

48 membres sont présents avec voix délibérative, le quorum étant atteint, la séance peut donc commencer.

Communauté d'agglomération de Cambrai (26 votants –16 titulaires – 10 suppléants ayant obtenu procuration)

- | | | |
|--------------------------------------|------------------------|----------------------------------|
| 1. Gérard ALLART, | 8. Jean-Claude GUINET, | 17. Jean-Pierre BAVENCOFFE(S), |
| 2. M-Bernadette BUISSET-
LAVALARD | 9. Bruno IVANEC | 18. Fabien CARPENTIER(S), |
| 3. Jacques DENOYELLE, | 10. Romain MANESSE, | 19. Marie-Danielle CHEVALIER(S), |
| 4. Eddy DHERBECOURT | 11. Pascal MOMPACH, | 20. Jean-Pierre COUVENT(S), |
| 5. M-Thérèse DOIGNEAUX | 12. Michel PRETTRE, | 21. Marie-Anne CHEVALIER(S), |
| 6. Nathalie DROBINOHA, | 13. Maryvone RINGEVAL | 22. Jeanine HOSSELET(S), |
| 7. Pascal DUEZ, | 14. Laurence SAYDON, | 23. Martine LABALETTE(S), |
| | 15. Gérard SETAN, | 24. Sonia LANCEL(S), |
| | 16. Sylvain TRANOY, | 25. Claude LECLERCQ(S), |
| | | 26. Thérèse WARGNIES(S) |

Communauté d'agglomération du Caudrésis – Catésis (19 votants – 18 titulaires – 1 suppléant ayant obtenu procuration) :

- | | | |
|--------------------------|-----------------------|-----------------------|
| 1. Etienne BASQUIN, | 8. Sylvain HALLE, | 14. Patrice QUEVREUX, |
| 2. Didier CATTOEN, | 9. Yannick HERBET, | 15. Henri QUONIOU, |
| 3. Marie-Josée DEPREZ, | 10. Michel HENNEQUART | 16. Laurence RIBES, |
| 4. Bernadette DUBUIS, | 11. Stéphane JUMEAUX | 17. Jeremy RICHARD |
| 5. André-Marie FORRIERE, | 12. Julien LEONARD | 18. Liliane RICHOMME, |
| 6. Daniel FORRIERES, | 13. Joseph MODARELLI, | 19. Claude DOYER(S) |
| 7. Jean-Claude GERARD, | | |

Communauté de Communes du Pays Solesmois (3 votants – 3 titulaires) :

1. Michel DHANEUS,
2. Didier ESCARTIN,
3. Roland SALENGRO

Membre ayant assisté à la séance
Billy JOURNET

Membres excusés (T) :

Yvette BLANCHARD, Thierry BOUTEMAN, Pascal BRUNIAUX, Guy COQUELLE, Olivier DELSAUX, Jean-Marie DEVILERS, Benoit DHORDAIN, Christian DUMONT, Jean-Pierre DHORME, Gilbert DRAIN, Jean FICHAUX, Dominique GAILLARD, Olivier GOBERT, Bernard HUREZ, Marc LANGLAIS, Bruno LEFEBVRE, Philippe LOYEZ, Karine MORELLE, Francis NOBLECOURT, Daniel POTEAU, Jean-Michel TISON, Yves MARECAILLE, Stéphane MAURICE, Slimane RAHEM, Nicolas SIEGLER

Fabrice BACCOUT, Alexandre BASQUIN, Frédéric BRICOUT, Mathieu DAVOINE, Maurice DEFAUX, Pierre-Henri DUDANT, Ludovic HAVART, Patrice BONIFACE, Monique LESNE, Bertrand LEFEBVRE, Jérôme MELI, Véronique GODELIEZ NICAISE, Gilles PELLETIER, Bernard PLET, Jacques OLIVIER, Jean-Felix MACAREZ, Paul SOUPLY

Christophe BISIAUX, Jean-Marc BOUCLY, Georges FLAMENGT, Paul SAGNIEZ

Secrétaire de séance :

Michel HENNEQUART

OBJET : CEE : VALORISATION - CHOIX DU PRESTATAIRE

Envoyé en préfecture le 19/07/2023

Reçu en préfecture le 19/07/2023

Publié le

ID : 059-255902330-20230711-D2023_21-DE

S²LOW



Eligible au programme PRO-INNO-08 (CEE-TEPCV), le Vice- Président, Didier ESCARTIN rappelle que le syndicat s'est doté, au fur et à mesure, d'un service dédié à ses collectivités membres dans le montage des dossiers CEE depuis 2017.

Reconnu compétente en matière de maîtrise de la demande d'énergie (PCAET), le syndicat propose à ses collectivités de continuer de regrouper, déposer et valoriser les CEE auprès du PNCEE sur son compte EMMY (de valoriser les CEE issus des travaux d'efficacité énergétique réalisés sur leur patrimoine). Il se charge de la vente des CEE et reverse une compensation financière selon les modalités décrites dans les conventions.

Le contrat initial de valorisation est arrivé à échéance en 2021. En 2022, les coûts de rachat étant considérés comme plutôt faibles, le Pays du Cambrésis qui accompagne les collectivités, à valoriser les CEE au plus offrant et sans engagement pluriannuel.

Pour rappel, le cadre dans lequel le Pays valorise ces CEE, il n'est pas tenu par le code de la commande publique.

Le Pays du Cambrésis est toujours en contact régulier avec ACT commodities et OTC Flow.
Le Pays est en train de comptabiliser le volume de CEE valorisable pour cette année 2023.

Il est proposé de

- Poursuivre les négociations avec les 2 candidats,
- Autoriser à contractualiser avec l'un des 2 à la suite de l'obtention de conditions avantageuses en vue du dépôt 2023 (octobre).

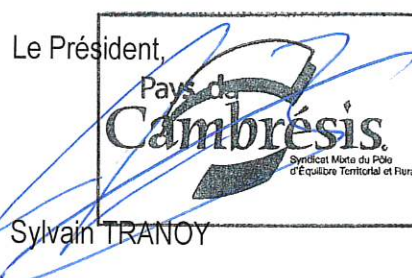
ADOpte A L'UNANIMITE

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme,

19 JUIL. 2023
Publié le
Certifié exécutoire le 19 JUIL. 2023

Le Président,
Pays du
Cambrésis
Syndicat Mixte du Pôle
d'Équilibre Territorial et Rural



Sylvain TRANOY

Envoyé en préfecture le 19/07/2023

Reçu en préfecture le 19/07/2023

Publié le



ID : 059-255902330-20230711-D2023_21-DE